

C / LA CHARTE PAYSAGERE

c / la charte paysagère

C / LA CHARTE PAYSAGERE

Les scénarios, esquisses et projets d'aménagements présentés sont issus d'une validation collégiale entre les élus, les techniciens et le bureau d'études. Ils résultent

- d'une part des éléments identitaires, patrimoniaux et paysagers,
- et d'autre part des enjeux territoriaux, de l'observation sur le terrain, des pratiques et du mode de vie des habitants.

Les projets s'appliquent à rester sobres, cohérents et adaptés au contexte villageois. Ils s'inscrivent dans une charte paysagère globale qui a pour vocation :

- d'affirmer l'identité villageoise,
- de mettre en scène et de protéger le patrimoine,
- et de s'appuyer sur les spécificités villageoises, qui offrent la simplicité, la sobriété et le charme de Beaufort.

Afin d'éviter de pouvoir mettre en symbiose les projets et les spécificités du village, d'éviter les aménagements trop "urbains", trop "riches" ou trop "routiers", qui seraient en inadéquation complète avec l'identité et la volonté des partenaires et de l'identité villageoise, la charte, se décline en plusieurs thématiques.

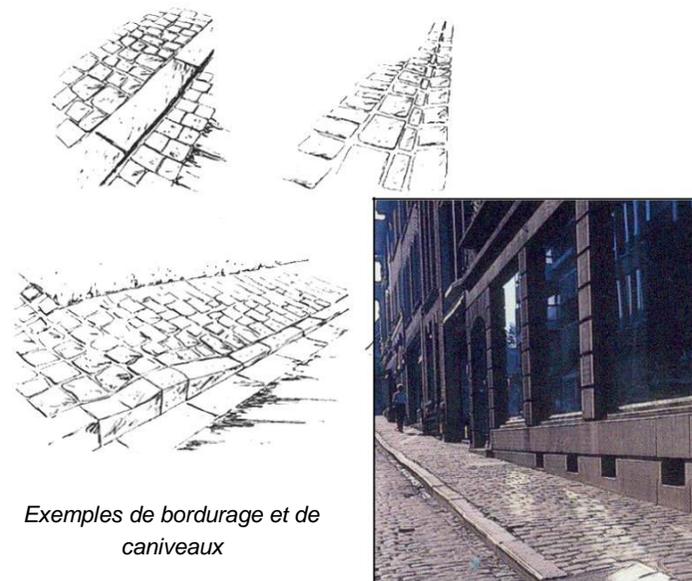
1. LES REVETEMENTS DE SOL

Les "Fils d'Eau"

Les fils d'eau assurant la délimitation entre la chaussée et les accotements, pourront être de deux types :

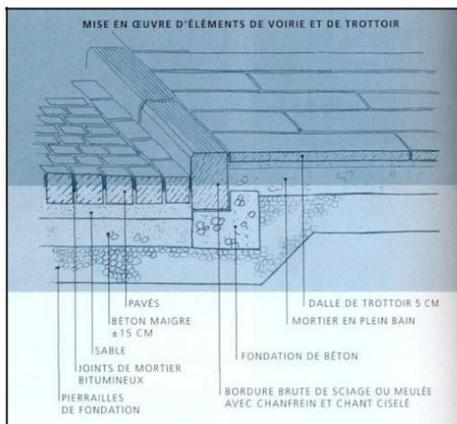
- soit constitués par une bordure et une dalle en pierre bleue pour collecter les eaux pluviales et de ruissellement,
- soit traités en caniveaux, constitués de 2 rangs de pavés grès, avec un pavé central en léger creux par rapport aux deux autres pour assurer l'écoulement.

Les fils d'eau en bordurage ou de type caniveaux, ne seront réalisés que dans les secteurs urbanisés.



Exemples de bordurage et de caniveaux

Bordure en pierre



Mise en œuvre d'éléments de voirie et de trottoirs



Pavage grès en queue de paon



Pavage grès et bordure granit



Pavage porphyre



Pierre bleue

Pour les trottoirs s'étirant dans le noyau villageois : la charte paysagère prévoit l'utilisation d'un **béton désactivé** mis en œuvre à partir de granulats issus de carrières locales. Les tonalités neutres (gris, beige) seront en harmonie avec le bâti environnant. **Ce matériau présente l'intérêt d'être résistant aux pressions** tel que le stationnement.



Béton désactivé

Pour les cheminements piétons : accotements minéralisés, la charte paysagère prévoit l'utilisation d'un **sable stabilisé à la chaux**. Ce type de stabilisé est un mélange de sable et de chaux qui assure une prise en masse de l'ensemble et une meilleure résistance dans le temps. Les sables de couleur gris, en parfaite harmonie avec l'environnement proviendront de carrières locales.



Sable stabilisé

2. RESEAU AERIEN ET PLAN LUMIERE

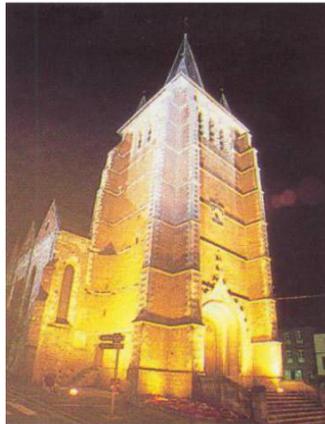
L'effacement des réseaux aériens et la mise en place d'un Plan Lumière à l'échelon du territoire urbanisé, est l'un des points forts de la Charte Paysagère Globale.

2.1. Objectif de la mise en lumière

La volonté est d'affirmer les spécificités bâties et patrimoniales du village, extensions et hameaux, et non d'harmoniser le territoire par un éclairage "standard" ou de type "routier" (alignement de candélabres), éléments dont le vocabulaire est d'appartenance trop urbaine.

Le projet d'éclairage se déclinera sous la forme d'un balisage associant différents supports : projecteurs, bornes, candélabres ...

Exemples d'images de références de mise en lumière de centres bourgs ruraux



Vervins



Voulpaix



La Neuville Housset



Bancigny



Fontaine-Lès-Vervins

Le projet d'éclairage se déclinera sous la forme d'un balisage associant différents supports : projecteurs, bornes, candélabres.

Les sources d'éclairage et couleurs pourront varier en fonction des lieux et de leur importance :

- centralité,
- hameaux,
- traversées,
- effet de porte...

En dominante, on préférera une couleur froide (blanche) de type iodure métallique, qui fera ressortir la brique et/ou les frondaisons des végétaux. Les intensités lumineuses varieront en fonction des lieux pour venir affirmer les spécificités ou polarités.

L'amise en lumière concernera les éléments remarquables avec notamment :

- l'église,
- les murs de clôture, murs présentant des appareillages en moellons intéressants
- la façade de la mairie,
- les chapelles, les arbres de hauts jets,
- la place du monument aux morts,
- ...



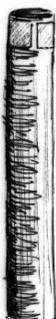
2.2. L'Eclairage public

L'effacement des réseaux aériens se traduira par la mise en place d'un nouvel éclairage public qui se déclinera différemment suivant les sites et espaces concernés, et l'ambiance que l'on souhaite obtenir.

Quatre types de sources d'éclairage sont possibles.

Les Projecteurs

Utilisés en balisage, les projecteurs permettront de souligner un site ou un élément particulier de façon originale : muret, façade aveugle, position sous un banc...etc. Encastrés, ils pourront être utilisés dans la mise en lumière de l'église.



LaBorne

D'une hauteur hors sol de 0,8 m à 1 mètre, la borne assurera un jalonnement du territoire. Implantée le long des accotements de la traversée villageoise, dans les hameaux, en ponctuation des accès et entrées, la borne pourra être réalisée en pierre afin de s'adapter au contexte de Beaufort.

Différents modèles du support de la borne, réalisés en pierre ou en métal, sont à étudier.



Exemple de bornes en pierres

Borne lumineuse bois



Borne lumineuse métal



Borne lumineuse pierre à
Waller-Trélon

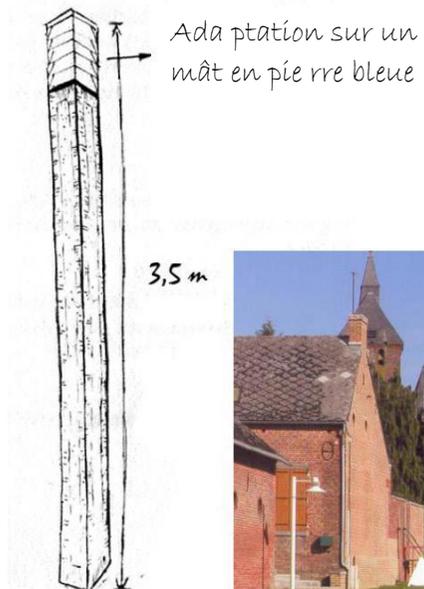
Conception Cabinet Binon
Cabinet BINON - Page 130

Le Candélabre

D'une hauteur hors sol de 3,50m à 4,50m, les candélabres seront implantés le long des principaux axes structurants du village où l'on souhaite renforcer les effets lumineux.

Ils seront posés à des emplacements de la traversée où le bâti est en retrait du domaine public et/ou la voirie s'élargit (carrefour...).

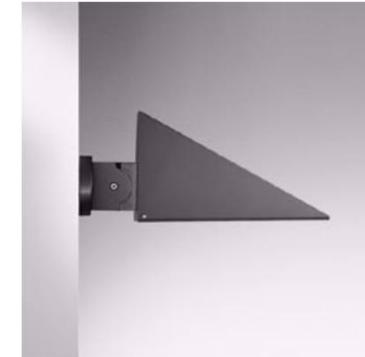
Ca ndélabre



Exemple de candélabres contemporains en milieu rural

La console sur Façade

Posée en accord avec le riverain, la console sur façade pourra être en fonte ou en cuivre. Elle sera utilisée dans la traversée sur un bâti jointif en alignement le long du domaine public.



Exemple de consoles en façades



L'ensemble de ce nouvel éclairage aura comme objectif de cadencer, rythmer et créer des effets " lumière" , pour :

- inciter à redécouvrir le village la nuit,
- faire ralentir les automobilistes,
- et conforter l'atmosphère rurale de Beaufort.



Borne en bois



Borne en métal

3. LE MOBILIER : BORNES, CONSOLES, SIGNALÉTIQUE

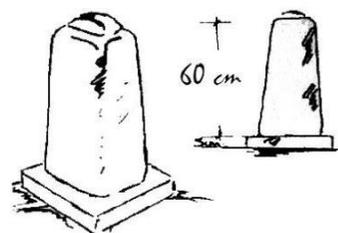
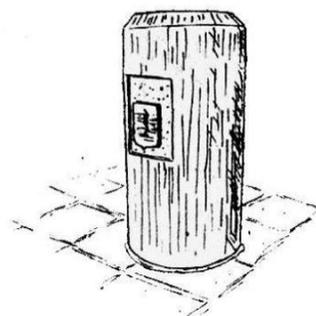
Le style de ce mobilier devra répondre à de nombreux enjeux

- être à la fois simple et porteur de modernité,
- être déclinable et répondre aux contraintes techniques,
- être original et s'adapter à l'identité du village et à son histoire.

La gamme du mobilier devra en outre être suffisamment large pour répondre à l'ensemble des besoins et usages sur le territoire :

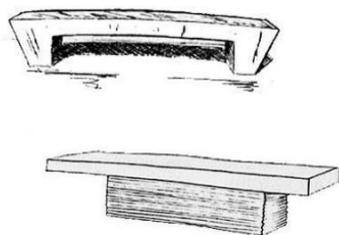
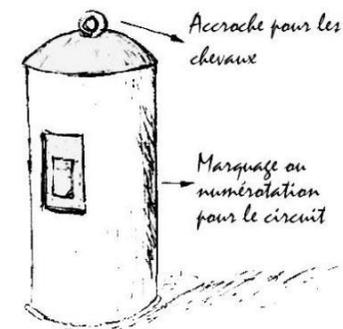
- soit comme élément de confort aux habitants ou visiteurs de la commune : tables, bancs, corbeilles, bornes d'éclairage ou mats, boîtes aux lettres...
- soit comme élément informatif et pédagogique : signalisation de la commune, des hameaux, signalisation informative ou directionnelle, pédagogique touristique et culturelle.

Balisage



Exemples de bornes, simple, de balisage ou pour la randonnée

Borne pour randonnée equestre



Dans le mobilier, le banc est un élément phare qui se décline en bois, en métal ou en pierre

4. LE VEGETAL

Le contexte rural dominant, la simplicité et la sobriété du village, plaident pour un usage restreint mais soigné du végétal dans les aménagements. L'emploi du végétal et le choix des essences, s'adapteront aux espaces, répondront à leur symbolique et à l'appartenance de la Faune de Trélon.

L'emploi du végétal sera utilisé dans :

- Le marquage des entrées
- La valorisation des abords du petit patrimoine
- Le traitement des limites séparatives (haies)
- Le marquage et la valorisation des sites emblématiques (places...) avec des arbres de haut jet
- arbres à port architecturé

Le programme de plantation d'essences ligneuses peut se compléter par un panel d'ambiance végétales réalisé à l'aide de plantes vivaces ou de bulbes qui se naturaliseront et se perpétueront au fil des années.

Exemples d'essences utilisées en isolé ou en petits alignements jet

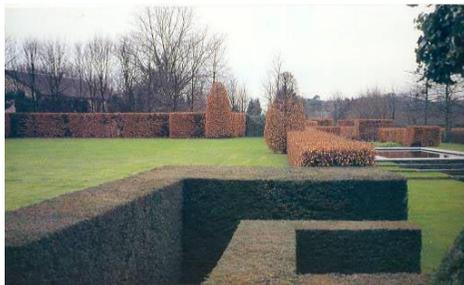
Port de différents arbres de haut jet (de gauche à droite) :

- Chêne
- Tilleul
- Hêtre
- Frêne



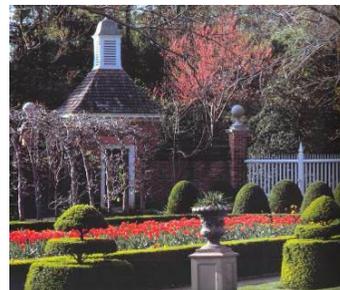
Exemples d'essences utilisées en ponctuation des espaces publics

Essences utilisées dans les haies



Haies de hêtres & de charmes taillés dans la tâche villageoise

Arbustes taillés



Haie monospécifique d'aubépines hors urbanisation

Haie monospécifique de charme



CONCLUSION & PHASAGE

conclusion & phasage

CONCLUSION & PHASAGE

A l'issue de la présentation du programme de valorisation du territoire de Beaufort, nous pouvons ainsi conclure :

- Tous les projets sont présentés séparément, mais mis bout à bout, et à plus ou moins long terme, ils forment un ensemble cohérent qui répond aux enjeux territoriaux identifiés.
- Cet ensemble cohérent, assujéti aux ambitieuses thématiques de la charte paysagère, constitue le Schéma Directeur des interventions sur les espaces publics communaux, qui se concrétisera dans les années à venir.

La commune de Beaufort recèle d'une richesse patrimoniale dont l'originalité assure son identité et son image.
 La présente étude constitue un premier pas pour la connaissance et la sensibilisation des acteurs et des habitants.
 Au travers des états des lieux et diagnostics sur le territoire, elle décline l'ensemble des enjeux, et propose une démarche globale de reconquête paysagère, à même de valoriser le Cadre de Vie des habitants et d'asseoir leur identité.

Le présent document attire l'attention sur un certain nombre de projets de valorisation pouvant d'ores et déjà être opérationnels.
 S'inscrivant dans une démarche globale, ces logiques d'intervention sur le territoire découlent directement des orientations, réflexions et choix de la municipalité sur le devenir du territoire et du centre bourg.
 Les réflexions en matière d'interventions, l'approche patrimoniale et les projets de valorisation peuvent servir de base à la réalisation d'un document de planification, à même de circonscrire au regard des enjeux, les entités villageoises, tout en préservant leurs richesses.

Faisant suite aux projets de valorisation déclinés et chiffrés, la municipalité désireuse de se lancer dans la démarche et le bureau d'études ont pu identifier plusieurs phases d'interventions à court, moyen et long terme.

Ce planning vous est présenté ci-dessous, sous réserve de l'approbation par le Conseil Municipal et des acquisitions foncières le cas échéant.

	INTERVENTION
Phase 1 2008 / 2009	Aménagement des abords de la salle polyvalente
Phase 2 2009 / 2010	Aménagements des abords de l'église
Phase 3 2010 / 2011	Aménagement de la cour de la Mairie
Phase 4 2011 / 2012	Aménagement du terrain de football

L'importance des enjeux territoriaux et la diversité des interventions nécessitent de lourds investissements, que la commune seule ne pourra supporter.

Le présent dossier constitue un outil d'aide à la décision pour la collectivité et les acteurs institutionnels
dans le choix et la validation des interventions sur le territoire à court, moyen et long terme,
dans le montage des dossiers pré-opérationnels.

BIBLIOGRAPHIE

bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Différentes sources documentaires, cartographiques et photographiques sont venues enrichir la présente étude, ou peuvent être consultées en complément, respectivement :

Références Historiques

- Histoire & Patrimoine**
- * **ORATOIRES ET NICHES DE PIERRE BLEUE DE L'AVESNOIS, DU CAMBRESIS ET DE LA THIERACHE DE L' AISNE**, René GUIRLINGER & Jean-Noël MARISSAL, Imprimerie Debruxelles, Juin 1998.
 - * **A L'OMBR E DE L A T OUR** , M. Boise, 1970.
 - * **B EAUFORT , IMAGES D'AUT R E FOIS** , JC Horlait.
 - * **LE PATRIMOINE DES COMMUNES DU NORD**, Dictionnaire en 2 tomes, FLOHIC Editions, Août 2001.
 - * **EN FLANANT DANS L'AVESNOIS**, Jean MOSSAY, Guide Historique Artistique et Touristique de l'Arrondissement d'Avesnes, Troisième Edition Imprimerie l'Observateur, 1993.
 - * **CHATEAUX ET MAISONS FORTES EN AVESNOIS**, Claude LOMPRET et Jérôme CHRETIEN, Nord Patrimoine Editions, Octobre 2002.

- Supports Divers**
- * **CADASTRE ANCIEN DE BEAUFORT (19ème)**, Mairie de Beaufort

- Brochures Touristiques**
- * **RANDONNEE DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS A PIED, EN VTT, A CHEVAL ET A VELO & TOPOGUIDE LE PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS A PIED**, Editions Parc Naturel Régional de l'Avesnois, 2003.
 - * **KIOS QUESA MUS IQ UE, KIOS Q UESADANS E R, 3 C IRC UIT SA PARC O URIRE N V EL O**, Editions Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

Données Spécifiques

- Milieux Naturels**
- * **ZNIEFF, ZICO, NATURA 2000, SITES PROTEGES** : Fiches de Sites extraites des inventaires de la Direction Régionale de l'Environnement, SIG 2002
 - * **ETUDE D'IMPACT CONCERNANT LE DEVENIR DE LA PARCELLE N°287**, Jacques CORBEAU, octobre 1997.

- Paysage & Patrimoine**
- * **T RAME V ERT E, POL IT IQUE DU PAYS AG E, Conseil Général du Nord, 1993.** *
 - UN PARC E N AC T IONS , Editions Parc Naturel Régional de l'Avesnois, 2003.
 - * **DIAG NOS T IC DU PAT RIMOINE BAT I : L A T HIE RAC HE**, Editions Parc Naturel Régional de l'Avesnois, 2003.

Documents Cartographiques & Divers

- * **C ADAS T RE NUMER I S E DE B EA UF ORT** , Plan de gestion numérique du département du Nord, Conseil Général du Nord.
- * **CARTE IGN Touristique Transfrontalière – La Thiérache au 1/100 000 ème**.
- * **CARTE IGN Série Bleue au 1/25 000 ème N° 2706 Est – MAUBEUGE, N°2707 Est – Avesnes-sur-Helpe Aulnoye Aymeries, N°2806 Ouest – JEUMONT & N° 2807 Ouest – TRELON**.
- * **PHOTOGRAPHIES AERIENNES VERTICALES & OBLIQUES**, Conseil Général du Nord.

Les autres supports cartographiques et photographiques ont été réalisés par le **CABINET BINON**

L'ÉQUIPE

l'équipe
L'ÉQUIPE

*Les investigations de la présente étude FDAN ont été réalisées durant la période d'octobre 2004 à juillet 2005. **La mission a fait l'objet de rendus intermédiaires sous forme de notices, de panneaux d'exposition, de plans, esquisses et devis.** Ce rapport a été actualisé et finalisé durant la période d'août 2006 par l'équipe pluridisciplinaire du Cabinet BINON :*

Composée de :

MR **DAVID BINON, DIRECTEUR,
ARCHITECTE PAYSAGISTE**

Mlle **MÉLANIE VALENZISI, CHARGÉE D'ÉTUDES
EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**

avec le concours
graphique de :

MR **EMMANUEL DEVILLERS, PAYSAGISTE EXPERT**

MR **JOHAN DULIEU, TECHNICIEN PROJETEUR**

MR **XAVIER JACQUES, ARCHITECTE PAYSAGISTE**

L'ensemble de l'équipe reste à votre entière disposition pour tout renseignement et vous remercie de votre attention portée à sa lecture.

Nos sincères remerciements à :

Mr François MONET, Maire de Beaufort,

Mr Jean-Marie CONTESSE, ancien Maire de Beaufort,

Mr VENDEVILLE, Conseil Général du Nord,

à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage de l'Étude et à

l'équipe Municipale.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**Conformément à la loi protégeant les travaux intellectuels, TOUTE
REPRODUCTION OU DIFFUSION DE LA PRÉSENTE ÉTUDE NE
PEUT SE FAIRE SANS L'AUTORISATION :**

**DES AUTEURS : le cabinet binon,
DU MAÎTRE D'OUVRAGE : LA MAIRIE DE BEAUFORT,
ET DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, PARTENAIRE
FINANCIER.**

**Par ailleurs, toute utilisation d'extraits de cette étude devra
mentionner les auteurs.**

1. LES ENJEUX TERRITORIAUX.....	58
1.1. Enjeux naturels et paysagers	58
1.2. Enjeux Touristiques	60
1.3. Enjeu de développement économique : créer une zone d'activités	60
1.4. Enjeux de cohérence territoriale	61
1.5. Enjeux villageois du centre bourg	62
2. LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT	64
2.1. Les orientations d'aménagement dans le centre bourg	64
2.2. Les orientations d'aménagement à Ropsies	68
2.3. Les orientations d'aménagement au hameau de Marlière	69
2.4. Les orientations d'aménagement de la Haute-Borne	69
1. DES ENJEUX AUX PROJETS LOCALISES.....	73
2. LA VALORISATION DES AXES DE DECOUVERTE DU TERRITOIRE.....	75
2.1. Le traitement des entrées villageoises	75
2.2. Le développement des possibilités de cheminements	81
3. L’AFFIRMATION DE LA CENTRALITE VILLAGEOISE	93
3.1. L'aménagement du tour de village	94
3.2. Le projet d'aménagement de la future salle polyvalente	105
3.3. Les hypothèses d'aménagement des jardins de la mairie	111
3.4. Traitement paysager de la Fontaine Taviaux	116
3.5. Le projet d'aménagement des abords de l'école primaire ruelle Mailly	117
4. LE TRAITEMENT DES POLARITES DE L’ENTREE NORD : TERRAIN DE FOOTBALL ET CIMETIERE COMMUNAL	120
4.1. L'aménagement des abords du terrain de football	120
4.2. L'extension du cimetière communal	123

1. LES REVETEMENTS DE SOL	127
2. RESEAU AERIEN ET PLAN LUMIERE	129
2.1. Objectif de la mise en lumière	129
2.2. L'Eclairage public	130
3. LE MOBILIER : BORNES, CONSOLES, SIGNALÉTIQUE.....	132
4. LE VÉGÉTAL	133